

La VAE

- ✓ Une source de reconnaissance et de motivation pour vos salariés
- ✓ Un instrument de certification et de valorisation des compétences dans votre entreprise
- ✓ Un moyen d'accompagner les évolutions internes et le développement des compétences
- ✓ Un enrichissement du dialogue avec vos salariés

Pour vous guider dans votre démarche
collective de VAE

Le Comité Régional des Certificateurs Publics de la VAE

l'interlocuteur unique

qui vous propose

- ⇒ Son expertise en VAE
- ⇒ Une offre de services « sur mesure »
- ⇒ Des certifications adaptées à vos besoins

Le Comité Régional des Certificateurs Publics de la VAE

Guichet unique

des ministères et des établissements de l'enseignement supérieur publics délivrant par la voie de la VAE des titres et diplômes :

- le Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi
 - le Ministère de l'agriculture et de la pêche,
 - le Ministère de l'éducation nationale,
 - le Ministère de la santé, de la jeunesse et des sports,
 - L'Université de Bourgogne,
- L'Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon.

Une adresse

Comité régional des certificateurs publics de la VAE
24, rue du Fort de la Motte Giron
21000 DIJON

Un contact

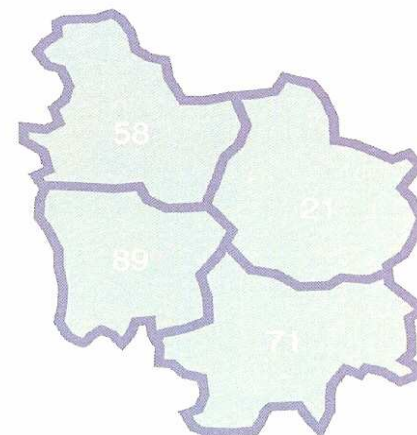
Antoinette Vallée

tél : 03.80.41.96.27

mél : vae-certificateurspublics@laposte.net

La VAE et l'entreprise

La Validation des Acquis de l'Expérience



*Les compétences de vos salariés sont
votre ressource stratégique*

Un partenaire unique

Le Comité régional des certificateurs publics de la VAE

